



FORMATION À DISTANCE

MODÉLISER SA CAE - 6 heures -

VOS CONTACTS

Référente pédagogique :

Charlotte DUDIGNAC

c.dudignac@cooperer.coop

Gestion administrative :

formation@cooperer.coop

LES FORMATRICES



Marie LANCELIN, Directrice générale de Coodem 53, CAE généraliste implantée à Laval.



Charlotte DUDIGNAC, Directrice générale déléguée de Coopérer pour Entreprendre.

EFFECTIF

De 3 à 6 participants.

La formation se déroulera en deux sessions d'une demi-journée chacune.

LES DATES

La formation se déroulera en deux sessions d'une demi-journée chacune. Les prochaines dates :

Séance 1 : 17/09/21 - 14h-17h

Séance 2 : 21/09/2021 14h-17h

Cette formation est susceptible d'être reportée faute d'un nombre suffisant de participants.

La formation peut également se dérouler en intra.

FRAIS PÉDAGOGIQUES (tarifs inter)

Salariés de structures sociétaires de CPE dans le cadre de la formation professionnelle continue :

550€ net

Autres salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue : **660 € net**

Autofinancement : **400 € net**

Pour les tarifs intra, nous contacter.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Cette formation s'adresse aux personnes qui portent un projet de CAE, à leur nom ou en tant que salarié, ainsi qu'aux nouveaux dirigeants de CAE, Responsables administratifs et financiers.

LES PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite d'être familiarisé.e avec les grands principes d'élaboration budgétaire. Il est nécessaire d'avoir assisté au préalable à l'information collective gratuite « Qu'est-ce qu'une CAE » et de disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet de bonne qualité.

LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Positionner leur projet selon la logique intérêt général / intérêt collectif.
- Clarifier la mission de la future CAE et les publics auxquels elle s'adresse.
- Définir les grands principes de son modèle économique.
- Identifier les besoins de financement externe.

LE DÉROULÉ DE LA FORMATION

Séance 1 : les modèles de CAE

E

- Identifier les différents modèles de CAE selon les publics accompagnés et les sources de financement.
- Comprendre les conséquences des modèles en terme d'accompagnement et de gouvernance.

Intersession

Un travail personnel de présentation de son projet sera demandé à chaque stagiaire. Une présentation sera réalisée en début de séance 2.

Séance 2 : le modèle économique de la CAE

- Comprendre les grands principes du modèle économique en CAE.
- Identifier les grandes catégories de poste et les variables possibles selon les modèles de la CAE.

LES METHODES ET SUPPORTS

La formation se déroulera en distanciel en utilisant la plateforme de connexion Zoom ainsi que des outils collaboratifs. Cette session s'appuiera sur des retours d'expérience et sur des cas pratiques. A l'issue de la formation, les stagiaires se verront remettre plusieurs supports : support de cours, dossier de présentation type, modèle de budget.



FORMATION À DISTANCE

MODÉLISER SA CAE - 6 heures -

SUIVI ET ÉVALUATION

Autoévaluation à chaud. A l'issue de chaque module de formation, une évaluation des stagiaires sera réalisée par les animateurs de la formation. Une attestation de présence sera remise aux stagiaires. Attestation de présence

L'HISTOIRE DE CETTE FORMATION

La première session de cette formation se déroulera au premier trimestre 2021. Sa conception fait suite à une première formation intitulée « CRÉER UNE CAE », lancée à l'hiver 2017, avec le soutien du Fonds Social Européen. Elle est pensée en complémentarité avec la formation « GERER UNE CAE », qu'elle précède. Elle permettra aux participants de préciser leur projet sur deux grands axes : le modèle économique et les publics auxquels s'adressent la CAE.

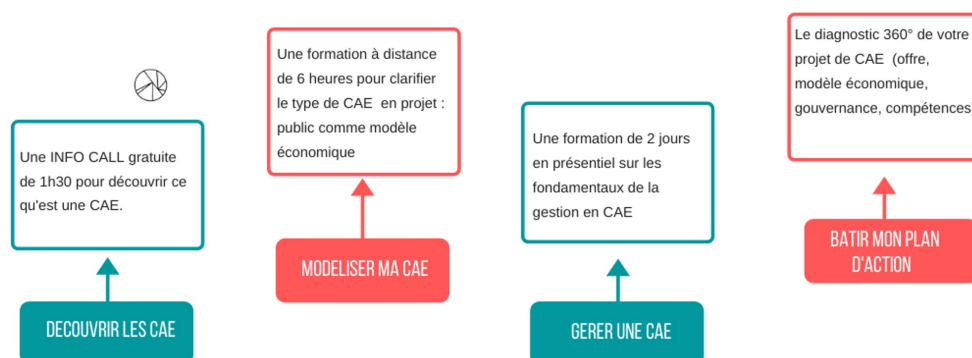
COMMENT SUIVRE CETTE FORMATION

Pour participer à la formation, merci de vous inscrire en utilisant le [formulaire en ligne](#). Ce dernier nous permettra de vérifier que cette formation correspond bien à vos attentes. Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec nous à l'adresse mail suivante : formation@cooperer.coop. Ensemble, nous évaluerons dans quelle mesure la formation pourra être aménagée à vos besoins. En cas d'impossibilité, nous vous mettrons en relation avec les organismes qui pourront vous accompagner dans votre projet de formation.

Nous reprendrons contact avec vous pour finaliser ensemble votre inscription et vous ferons parvenir une convention de prestation (si vous êtes salarié.e) ou un contrat de formation (si vous autofinancez votre formation).

LE PARCOURS CRÉER UNE CAE

Le parcours CRÉER UNE CAE est composé de modules et sessions de formations complémentaires. S'il est recommandé de les suivre dans leur totalité pour qui se décidera à créer une CAE, la décision de le faire, au rythme que vous aurez choisi, vous appartient. Le parcours se décompose ainsi :



COOPERER POUR ENTREPRENDRE



Créé en 2000, Coopérer Pour Entreprendre (CPE) a pendant 20 ans été un réseau exclusivement composé de Coopératives d'activités et d'emploi. En 2020, CPE s'est transformé en SCIC, avec un périmètre élargi autour de l'entrepreneuriat collectif. Notre mission:

- Accompagner la création et la pérennisation des CAE et des autres structures de l'entrepreneuriat collectif en France et en Europe.

- Piloter des programmes d'innovation et de recherche et développement, en vue de déployer de nouvelles solutions en faveur de la sécurisation professionnelle de tous les publics
- Susciter le regroupement de structures positionnées sur l'entrepreneuriat collectif sous forme d'écosystèmes coopératifs.

www.cooperer.coop